L'assurance des navires de plaisance (Niveau 3)

1 Jour (7h30)

Tarifs

800 €TTC pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

550 €TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM.

450 €TTC pour les membres du CESAM.

Format
Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur
Roger DUCHAMP • RD Consultancy Services

Session
19 octobre 2023

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance ;
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur ;
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance ;
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expédition traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Maitrise des principes élémentaires

Objectifs opérationnels

Élargir le domaine de compétence des souscripteurs et gestionnaires de sinistre spécialisés dans l'assurance des bateaux de plaisance du particulier.

Connaître l'environnement commercial et juridique des yachts de moins de 24 mètres à usage privé dans le cadre de flotte, ou commerciaux (NUC)

Connaître la couverture de responsabilité de l'affréteur (commercial) et du locataire / skipper (à usage privé) de ces navires de plaisance de moins de 24 mètres.

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Réalisation de cas pratiques, échanges d'expériences.
- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Contact : mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

Les bateaux de plaisance de moins de 24 mètres, les flottes, les NUC, les bateaux de course, la navigation autour du monde et les vieux gréments.

L'assurance des flottes de bateaux de plaisance et location sans skipper

- Les voiliers.
- Les bateaux à moteurs.
- Les jets skis.

L'assurance des bateaux de course

- Les critères de souscription.
- La prévention.
- La souscription.

L'assurance des bateaux autour du monde

- Les critères de souscription.
- Les zones et périodes de navigation.

L'assurance des vieux gréments

Les responsabilités du locataire de bateau à usage de loisir

Les NUC - Les Navires à Usage Commercial

- Le cadre juridique.
- La règlementation technique – La Division 241.
- Les Polices Corps et RCPNM.
- L'assurance de l'affréteur de NUC.